GLOBAL TASKFORCE OF LOCAL AND REGIONAL GOVERNMENTS

Projet de déclaration du collectif organisé des gouvernements locaux et régionaux sur les océans

à la troisième Conférence des Nations unies sur les océans
Nice, France, juin 2025

L'océan est un élément vital de l'équilibre de notre planète. Il entretient la vie, régule le climat et assure la subsistance de millions de personnes. Cependant, sa santé est de plus en plus menacée par l'activité humaine et le changement climatique, ce qui exige une action collective urgente à tous les niveaux. Nous, gouvernements locaux et régionaux, réunis au sein des réseaux de la Global Taskforce, réaffirmons notre engagement inébranlable en faveur de la protection, de la gestion durable et de la résilience de nos océans, de nos mers et de nos villes et régions côtières. En tant que niveau de gouvernement le plus proche des communautés, nous avons la responsabilité directe d'assurer le bien-être de nos citoyen·ne·s tout en préservant la santé de nos écosystèmes marins partagés.

Les gouvernements locaux et régionaux, gardiens mondiaux de nos océans

L'océan couvre 70 % de notre planète et est essentiel au maintien de la vie. Il produit de l'oxygène, absorbe le dioxyde de carbone, régule le climat et soutient les moyens de subsistance économiques et sociaux. Pourtant, l'activité humaine a poussé notre environnement marin à un point de basculement. La pollution, la surpêche, la perte de biodiversité, l'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans constituent des menaces immédiates et à long terme pour nos écosystèmes et nos communautés, en particulier celles des villes côtières, des petits États insulaires et des territoires vulnérables.

Reconnaissant l'interdépendance entre les établissements humains et la santé des océans, les gouvernements locaux et régionaux soulignent l'urgence d'une approche holistique intégrant les politiques terrestres et océaniques. Dans un esprit de solidarité, les gouvernements locaux et régionaux, ainsi que leurs associations et réseaux, réunis au sein de la Global Taskforce, reconnaissent que la protection de nos océans est essentielle dans notre lutte commune pour la conservation des biens communs et des ressources naturelles. L'océan et les écosystèmes maritimes sont une source primordiale de biodiversité et d'emplois, et représentent des valeurs culturelles profondément incarnées par les communautés traditionnelles, les îles et les villes côtières.

Nous insistons sur le besoin crucial d'une gestion intégrée de l'eau, en reconnaissant le lien étroit qui existe entre les écosystèmes d'eau douce et les écosystèmes marins. Les gouvernements locaux et régionaux jouent un rôle clé dans la gestion des deux, en relevant les défis de la pollution, de la pénurie d'eau et de la préservation de la biodiversité aquatique. En alignant les efforts sur l'ODD 6 (eau propre et assainissement) et l'ODD 14 (vie aquatique), nous garantissons une approche holistique de la gouvernance de l'eau qui profite à la fois aux communautés côtières et aux communautés de l'intérieur.

Les effets de l'activité humaine et de l'urbanisation dépassent à bien des égards les frontières des villes. Notre collectif a mis l'accent sur l'importance du continuum urbain-rural, en observant les interconnexions entre nos villes et nos territoires plus vastes, en particulier dans leur flux constant de biens, de services et de ressources. Par conséquent, nous reconnaissons la pertinence de nos gouvernements locaux et régionaux, en particulier les villes intermédiaires et les petites villes, pour adopter un modèle de développement durable. À cet égard, nous soulignons le rôle essentiel de l'aménagement durable du territoire, la gestion des zones côtières et la restauration des écosystèmes en tant qu'instruments clés pour atténuer la pollution d'origine terrestre et renforcer la résilience du milieu marin.

Remédier à la fragmentation de la gouvernance des océans

Comme l'indique le rapport de 2024 sur les Objectifs de développement durable, la fragmentation persistante de l'information et des structures de gouvernance empêche les décideurs d'adopter une vision cohérente de l'océan en tant que système interconnecté. Ce manque d'intégration entrave les efforts visant à traiter efficacement les interactions terre-océan, en particulier au niveau des gouvernements locaux et régionaux, qui sont en première ligne pour mettre en œuvre des solutions durables. Pour relever ce défi, nous appelons à une meilleure coordination à tous les niveaux de gouvernance, à l'amélioration des mécanismes de partage des connaissances et au renforcement des liens institutionnels entre les politiques relatives à l'eau douce et à l'eau de mer. Une approche intégrée est essentielle pour garantir que la planification territoriale, la gestion des côtes et les efforts de conservation des océans soient alignés pour avoir un plus grand impact.

Conformément à l'ODD 14 sur la vie aquatique, il est fondamental que nous soulignions également l'existence de « liens entre les villes et les océans » et que nous appelions à l'engagement des gouvernements locaux et régionaux dans les efforts et les décisions mondiaux visant à protéger les océans et les ressources maritimes.

Le droit humain à un océan durable

La santé des océans est un droit humain fondamental. Il s'agit d'un bien commun mondial qui doit être protégé par des engagements internationaux ambitieux et des actions à tous les niveaux. Le droit de la mer a jeté les bases, mais les défis d'aujourd'hui exigent des accords mondiaux plus audacieux et applicables, ainsi qu'une action locale renforcée. Nous demandons des instruments internationaux juridiquement contraignants qui reconnaissent le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la prise de décisions, la planification et la mise en œuvre de l'ODD 14 et dans la résolution des crises marines au niveau territorial.

Les gouvernements locaux et régionaux appellent à une transition urgente vers une économie bleue équitable et durable qui donne la priorité à la résilience, à l'inclusion, à l'égalité et à la justice climatique. Cette transition doit adopter une approche nexus, reconnaissant l'interdépendance entre la gestion des pêches, la conservation des écosystèmes côtiers et marins, l'agriculture (ODD 2) et la gestion de l'eau (ODD 6). En intégrant les principes de l'économie circulaire dans la gouvernance marine et côtière, les gouvernements locaux et régionaux peuvent améliorer l'efficacité des ressources, minimiser les déchets et renforcer la résilience locale.

À mesure que l'urbanisation progresse, en particulier dans les zones côtières (ODD 11), et que les transitions économiques (ODD 17) ont un impact sur les secteurs traditionnels, des moyens de subsistance alternatifs doivent être développés pour garantir l'équité sociale (ODD 10, ODD 5). Les politiques doivent soutenir la création d'emplois verts et d'opportunités économiques durables, en particulier pour les communautés côtières directement touchées par le changement climatique et l'élévation du niveau des mers. En outre, le secteur privé doit être tenu coresponsable de la durabilité de nos océans, en contribuant aux efforts de conservation des océans à long terme par le biais d'engagements applicables et de pratiques commerciales durables.

Il est de notre devoir de rechercher les engagements mondiaux appropriés pour sauvegarder les droits des générations futures et assurer la pérennité de la vie sur Terre.

Le rôle des gouvernements locaux et régionaux : Changer le courant

La gestion durable et la protection des îles et des zones côtières posent des défis et des risques supplémentaires à nos villes et à nos régions, qui ont besoin d'une plus grande résilience pour faire face aux difficultés futures. Grâce à l'eau, à l'assainissement et à la

gestion des déchets, à l'économie circulaire et bleue, aux zones protégées, à l'écotourisme, à la pêche et autres, les gouvernements à tous les niveaux peuvent interagir et contribuer à renforcer la cohésion territoriale et à réduire la pollution marine, la perte d'habitats et la biodiversité.

Les gouvernements locaux et régionaux, en première ligne face aux défis liés aux océans, exigent une place à la table des décisions. Nous nous engageons à :

- **Mener la transition écologique mondiale :** Notre collectif s'engage à défendre l'action climatique et la conservation des océans en intégrant la gouvernance marine et côtière durable dans nos politiques. Nous appelons à la mise en place de mécanismes financiers innovants et d'un soutien technique pour permettre aux gouvernements locaux de mettre en œuvre des stratégies ambitieuses de protection des océans. Pour protéger la biodiversité marine et mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature, nos membres ont besoin d'un environnement favorable à la prise de décisions, à la mise en œuvre et au suivi. Cela nécessite une reconnaissance et une participation directe aux forums et discussions multilatéraux. L'exploitation de la numérisation et des technologies émergentes, telles que la télédétection, la gestion des ressources pilotée par l'IA et les systèmes d'alerte précoce, renforcera encore l'efficacité de l'action des gouvernements locaux et régionaux en matière de gouvernance des océans.

- **Renforcer la résilience côtière** : Nous demandons un soutien financier et technique accru pour les stratégies d'adaptation locales afin de lutter contre l'élévation du niveau des mers, l'érosion côtière et les phénomènes météorologiques extrêmes. Les régions les plus touchées, en particulier les petits États insulaires en développement (PEID) et les communautés côtières vulnérables, doivent recevoir une aide urgente.

- **Combattre la pollution marine et promouvoir l'économie circulaire et bleue :** Notre collectif appelle à une intensification des efforts pour réduire l'impact environnemental et la consommation de matériaux, notamment en s'attaquant aux sources les plus critiques de pollution marine, y compris les plastiques, les hydrocarbures et les déchets chimiques. Cela nécessite des mesures ambitieuses pour éliminer les déchets plastiques, améliorer le traitement des eaux usées et passer à des pratiques de pêche et de tourisme durables qui protègent les ressources marines au lieu de les exploiter. L'adoption des principes de l'économie circulaire permettra d'améliorer encore l'efficacité des ressources et de réduire les déchets, ce qui contribuera à assainir les océans et les écosystèmes côtiers.

- **Assurer une gouvernance et un financement multi-niveaux pour la protection des océans** : La communauté internationale doit veiller à ce que les gouvernements locaux et régionaux aient les moyens de définir et de mettre en œuvre efficacement les politiques relatives aux océans. Nous demandons instamment la mise en place d'un mécanisme de financement mondial spécifique qui permette d'agir au niveau local en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable 14. Un cadre global de gouvernance à plusieurs niveaux devrait permettre aux autorités infranationales, en particulier aux villes intermédiaires, de disposer de ressources et de mandats adéquats.

- **Mobiliser la science, l'innovation et l'échange de connaissances** : Nous appelons à investir davantage dans l'océanographie et l'innovation, non seulement en améliorant l'accès aux données, mais aussi en renforçant leur production et leur collecte. Cela nécessite une meilleure coordination entre les efforts de suivi locaux et mondiaux et une collaboration plus étroite entre les scientifiques, les décideurs politiques et les communautés. Nos villes et nos régions doivent être dotées des meilleures connaissances disponibles pour prendre des décisions fondées sur des données probantes.

- **Garantir des processus de transition équitables, inclusifs et justes** : Compte tenu de leur proximité avec les citoyen·ne·s, les gouvernements locaux et régionaux peuvent participer et faciliter la collaboration avec les communautés et les parties prenantes dans le cadre de processus de cocréation visant à définir des actions communes pour protéger les côtes et les écosystèmes marins, en particulier pour préserver les droits des générations futures à une planète en bonne santé. Les gouvernements locaux impliqueront les communautés, les peuples autochtones et les parties prenantes locales dans la co-conception et la co-mise en œuvre des politiques de gouvernance des océans. La gestion durable des océans ne doit laisser personne pour compte.

Un appel en faveur d'une gouvernance mondiale des océans assortie d'une action locale

Soucieux de l'avenir de l'humanité, les gouvernements locaux et régionaux défendent un système multilatéral fort, qui adopte la protection des océans et des mers comme colonne vertébrale d'un ***Pacte mondial pour la nature***, conformément à la vision énoncée par la Convention sur la diversité biologique (CDB) dans ***Vivre en harmonie avec la nature*** et aux discussions en cours sur un nouveau cadre mondial pour la biodiversité. Il est urgent d'aborder la nécessaire transition écologique de nos économies et de nos sociétés, en adoptant les principes de la ***renaturation*** pour lutter contre les inégalités et repenser notre relation avec la nature, afin de défendre les droits de l'humanité à une planète durable.

Alors que nous nous rapprochons de la fin de la décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030, nous demandons une transformation systémique de la gouvernance des océans qui reflète les réalités et l'expertise des gouvernements locaux et régionaux. Nous saluons la création de la Coalition sur l'élévation des océans et la résilience côtière pour les villes et les régions, qui constitue un mécanisme essentiel pour favoriser la coopération, le financement, l'apprentissage par les pairs et l'alignement des politiques à tous les niveaux de gouvernement.

Dans la perspective de la prochaine génération de multilatéralisme, nous soulignons l'importance d'inclure les gouvernements locaux et régionaux à la table des négociations mondiales.

Nous sommes uni·e·s dans la défense d'un cadre international ambitieux, juridiquement contraignant et efficace qui intègre la voix et le leadership des gouvernements locaux et régionaux. Dans cet esprit, nous encourageons la reconnaissance et la promotion des *engagements volontaires* des villes côtières et des communautés locales, en veillant à ce que leurs initiatives - allant de la réduction de la pollution à la réhabilitation des mangroves, des herbiers marins et des récifs coralliens - soient rendues visibles aux niveaux national et mondial. Ces engagements devraient compléter ceux des gouvernements nationaux et des organisations internationales, en favorisant les synergies, l'apprentissage mutuel et le renforcement du rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la réalisation de l'objectif de développement durable 14. Nous réaffirmons notre engagement en faveur d'un avenir où les océans sont protégés, les économies sont durables et les sociétés prospèrent en harmonie avec la nature.

Le leadership des gouvernements locaux et régionaux sur ces sujets, à condition que la collaboration avec d'autres sphères de gouvernement soit encouragée, pourrait inverser la tendance de la dégradation mondiale des océans. Grâce à une coopération mondiale solide, notre collectif s'engage à protéger notre planète et nos sociétés. Ensemble, nous pouvons et devons inverser le cours de la dégradation des océans et forger un avenir durable pour notre planète et les générations à venir.